UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

DELIBERATION N°2023-24_010
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 9 novembre 2023

1. Procès-verbal de la commission du 28 septembre 2023

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 11 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le procès-verbal de la commission du 28 septembre 2023 sous réserve des modifications demandées en séance.

Besançon, le 9 novembre 2023

Pour la Présidente et par délégation,

Le directeur général des services

Thierry Camus

UNIVERSITÉ UFC DE FRANCHE-COMTÉ

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Procès-verbal de la CFVU

délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ	**RELEVE DE CONCLUSION** **CFVU du 28 septembre 2023**	
	Rédigé par : Sabine COULOT-RICHARD	Validé par : Laurence RICQ

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 28 septembre 2023 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

COLLEGE A

Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)
Mostapha DISS (UFR SJEPG)
Samir JEMEÏ (IUT NFC)
Pierre JOUBERT (UFR ST)

COLLEGE BIATSS

Christine LOPEZ (UFR SJEPG)

COLLEGE USAGERS

Romain HASSOLD (INSPE)
Léa PARIS (UFR SANTE)
Florentin GUINOT (UFR SANTE)
Jeanne HENRY (UFR SLHS
Enora VAGNAUX (UFR SLHS)
Thomas MENETREY (UFR SLHS)

EXCUSES

Alexandre FRONTCZAK (UFR SANTE)
Elsa CURTIT (UFR SANTE)
Rémy VIENNET (IUT BV)
Jean-Emmanuel LAFARGE (IUT BV)
Pascal GILLON (UFR SLHS)
Fabrice MUSSY (UFR STAPS)
Maxime CONTE (UFR SLHS)
Guy LABARRE (UFR SLHS)
1 personnalité désignée "intuitu personae"
Christine LE NOAN (titulaire)

INVITES

Sabine COULOT-RICHARD (BES)
Estelle Nilsson (Directrice de cabinet du Crous BFC)

POUVOIRS

Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU	a reçu procuration de Guy LABARRE *(UFR SLHS)*
Mostapha DISS	a reçu procuration de Evelyne POINCELOT *(UFR SJEPG)*
Samir JEMEÏ	a reçu procuration de Nadine MAGY-BERTRAND *(UFR SANTE)*
Pierre JOUBERT	a reçu procuration de Thierry THEVENOT (*UFR SANTE)*
Christine LOPEZ	a reçu procuration de Anne-Laurence FERRARI *(IUT BV)*
Florentin GUINOT	a reçu procuration de Anne-Lise COCHARD *(IUT BV)*
Romain HASSOLD	a reçu procuration de Camille BUHOT *(UFR SANTE)*
Thomas MENETREY	a reçu procuration de Matthieu GUENOT-INNESTI *(UFR SLHS/SJEPG)*
Léa PARIS	a reçu procuration de Marceline MARTIN *(UFR SANTE)*

Ordre du jour :

1. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 27 juin 2023 3
2. Informations diverses 3
3. Présentation de l'OFVE : tableau de bord des formations 5
4. Lancement de la campagne d'ouverture de l'alternance – rentrée 2024 5
5. Convention cadre de finacement des métiers du département des sciences de la réducation de l'uFC 6
6. Modification du calendrier de Pharmacie pour l'année universitaire 2023-2024 6
7. Offre de formation 2024-2028 6
8. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pour l'année universitaires 2023-2024 7
9. Dispositifs OUI-SI – dispositifs adaptés 8
10. Règlement des examens de Sup FC 8
11. Campus Sport : offre des activités sportives pour l'année universitaire 2023-2024 8
12. Travaux de la commission FSDIE du 26 septembre 2023 (soutien < 23 000€) 9
13. Désignation d'un enseignant chercheur à la commission CVEC 9
14. Questions diverses 9

Laurence RICQ accueille les membres de la CFVU et fait part de quelques informations.

Monsieur Charpentier Membre titulaire de la CFVU et du CAC a démissionné, il est remplacé par : Madame Henry Jeanne (titulaire) - liste « CGT SE » et Madame Maylis Liez (suppléante) - liste « CGT SE »

Madame Chavaudra (titulaire) n'est plus à l'université de Franche-Comté, elle est remplacée par :

son suppléant Jean Fetu Fenneteau, liste « Bouge ton campus avec la BAF » et en suppléance de Jean Fetu Fenneteau : Monsieur Donot Vincent.

Madame Hélène Pouilloux, directrice par interim du SCD suite au départ de Jeanne Marie Jandaux) s'est excusée.

Madame Coralie Meyer-Carpentier qui organise un colloque ce jour s'est donc excusée.

1. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 27 juin 2023

Laurence Ricq demande s'il y a des observations à formuler sur le relevé de décisions de la dernière CFVU.

Le relevé de conclusions est soumis au vote.

DECISION CFVU	FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITE

2. Informations diverses

✓ Projets Régions

Lors de la CFVU de février 2023, l'ensemble des projets Région avait été présenté.

Le retour est le suivant :

- **EPN – Equipements pédagogiques et numériques**

  Dépôt : 11 dossiers déposés pour 643 641 €
  Demande de financement : 315 470 €
  Financement accordé sur 9 projets pour 254 279 € (289 771 € en 2021)

- **VE – Vie Etudiante** :

  Dépôt : 9 dossiers pour 327 607 €
  Demande de financement : 245 917 €
  Financement accordé sur 7 projets pour 189 245 € (282 249 € en 2021)

- **Soutien aux initiatives étudiantes**

  Dépôt : 4 dossiers pour 515 443 €
  Demande de financement : 142 700 €
  Financement accordé sur 4 projets pour 139 200 € (seules dépenses éligibles)

Laurence Ricq tient à souligner que le travail des équipes et de la commission d'examen des projets a permis d'avoir des financements importants.

✓ Cesure

Laurence Ricq indique que depuis le début de l'année universitaire, la commission césure a étudié 53 dossiers au cours de 2 commissions et de 2 consultations électroniques. Un seul dossier a reçu un avis défavorable.

✓ LAS / PASS : modification du calendrier

Laurence Ricq fait part de la tenue d'une réunion pour fixer de manière concertée la date de rendu des notes pour les formations PASS/LAS. En effet cette notion n'est pas précisée dans les calendriers votés mais à une grande importance pour la coordination.

Le calendrier est décalé d'une journée de la manière suivante :

- Retour notes majeure santé (dont UE7 et UE9) (PASS) et mineure santé (dont ECSSH) (LAS) semestre 2 - session 1 : **jeudi 30 mai 2024**
- Retour notes mineures disciplinaires (PASS) semestre 2 - session 1 : **vendredi 31 mai 2024**
- Retour notes majeures disciplinaires (LAS) semestre 2 - session 1 : ~~**lundi 3 juin 2024**~~ **- mardi 4 juin (14h00) 2024**
- Réunion préalable au jury des responsables des mineures (PASS) et du référent des majeures disciplinaires (LAS) : ~~**mardi 4 juin 2024 à 14h00**~~ **- mercredi 5 juin 2024 à 14h00**
- Jury délibération semestres 1 et 2 - session 1 (PASS-LAS), groupe 1 (super-admis) et groupe 2 (convoqués à l'oral) : ~~**mercredi 5 juin 2024 à 14h00**~~ **- jeudi 6 juin 2024 à 14h00**
- Procédure de choix à l'issue des examens écrits (PASS-LAS) : ~~**du 6 au 10 juin (9h00) 2024**~~ **du 7 au 10 juin (9h00) 2024**

✓ Candidatures et inscriptions pour l'année universitaire 2023-2024

Laurence Ricq communique le nombre de candidatures reçues et analysées par les équipes pédagogiques au niveau de l'uFC.

- Au total : **96 892 candidatures** (sans compter e-candidat) / **81 192** (Hors BUT)

  Etudes en France : 18 436
  Parcoursup : 43 414 (pour 4 870 places)
  MonMaster : 19 342 (MM) = 81 192 (hors BUT)
  BUT Parcoursup : 15 700

- Licence : 53 694

  10 280 (Etudes en France) + 43 414 (Parcoursup)

- Master : 23 111
  3769 (Etudes en France) + 19 342 (MonMaster)

Il est à noter que sur les 18 436 candidatures via Etudes en France, seules 551 candidatures ont été acceptées.

Pour ce qui concerne les inscriptions au 18 septembre 2023, le nombre d'inscrits est semblablement le même par rapport à l'an dernier. Néanmoins on note une forte hausse des inscriptions en BUT au détriment des licences et une légère augmentation pour les Masters.

L'uFC suit la même tendance qu'au niveau nationale avec une baisse de la démographie.

Madame Estelle Nilsson, Directrice de cabinet du Crous BFC fait part des difficultés du CROUS à trouver des logements aux étudiants qui ont été admis fin août.

Laurence Ricq précise qu'une phase complémentaire d'admission sur MonMaster va être proposée l'année prochaine. Cette phase devrait en principe se situer entre le 21 juillet jusqu'au 24 juillet (dates à confirmer)

Mme LOPEZ tient à souligner également la difficulté pour transmettre les notes du semestre 5 avec le nouveau calendrier proposé par MonMaster.

✓ Rentrée

Laurence Ricq cède la parole à Samir JEMEÏ, Vice-Président en charge des relations internationales. Il fait un retour sur l'organisation menée plus spécialement pour les étudiants de l'Alliance européenne STARS EU.

Il rappelle que l'uFC a rejoint depuis 18 mois un consortium d'universités situées en région. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une initiative du président Macron qui souhaite travailler sur les transitions régionales numériques et environnementales.

Le porteur de ce consortium est une université des pays bas. L'alliance des universités représente 150 000 étudiants et va permettre de travailler sur des projets de recherche en commun et sur l'entreprenariat.

Lors d'une prochaine CFVU, sera proposé, dans le cadre de ce projet, un processus de mobilités courtes: entre 5 et 30 jours cumulés avec des formations en distanciel appelées « BiPs »

Madame Estelle Nilsson exprime sa satisfaction sur ce projet, elle précise néanmoins que s'il y a des besoins de logements sur des périodes courtes ça ne va pas être évident de trouver. Elle pose la question de la carte d'étudiant européenne.

Samir JEMEÏ répond que cette question est à revoir dans le cadre France Université.

3. Présentation de l'OFVE : tableau de bord des formations

Laurence Ricq donne la parole à Caroline GUICHARD, responsable du service pilotage pour présenter la synthèse qu'elle a préparé sur les tableaux de bord des formations 2022-2023.

Caroline GUICHARD rappelle que le panorama des formations a été réalisé à partir de la base de données du système d'information relatif aux étudiants « APOGEE ».

Le power-point joint permet de retrouver les principales tendances pour l'uFC. Elle invite les membres de la CFVU à aller consulter les tableaux de bords pour avoir plus de détails ainsi que les notes d'analyse réalisées par le service pilotage qu'on retrouve sur l'intranet.

4. Lancement de la campagne d'ouverture de l'alternance – rentrée 2024

Laurence RICQ excuse Pascal GILLON pour le lancement de la campagne d'ouverture à l'alternance.

Le calendrier des demandes d'ouverture des formations à l'alternance sera le suivant :

- Lancement de l'appel : 28 septembre 2023
- Etape 1 : Déclaration d'intention : 25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023
- Etape 2 : Un cahier des charges complet (+calendrier d'alternance prévisionnel, lettre de soutien/engagement de structures et charte d'engagement du responsable de la formation) à déposer le 1 Février 2024 pour passage pour information et recommandations en CFVU du 15 février 2024.

5. Convention cadre de financement des métiers du département des sciences de la réducation de l'uFC

Laurence RICQ rappelle que le 8 février 2022, les membres du Conseil d'Administration de l'Université de Franche-Comté ont validé la création d'un département des sciences de la rééducation au sein de l'UFR santé. Il regroupe, entre autres les filières paramédicales suivantes, orthophonie, orthoptie, masso-kinésithérapie, ergothérapie et psychomotricité.

Une convention a été soumise pour avis aux membres de la CFVU le 29 juin 2023.

La convention a été proposée par la région, transmise à l'uFC et au CHU, le CHU n'a pas souscrit à la convention, elle a donc été modifiée sur 2 articles :

- sur les personnels qui ne sont pas mis à disposition de l'uFC mais recrutés par l'uFC..
- sur la partie locaux, le CHU reste signataire et des précisions sont apportées

Laurence RICQ demande à l'assemblée s'il y a des questions, elle précise que la convention passe à la CFVU pour information et qu'elle sera soumise pour validation au Conseil d'Administration.

6. Modification du calendrier de Pharmacie pour l'année universitaire 2023-2024

Laurence RICQ rappelle que ce calendrier a déjà été soumis à l'avis de la CFVU du 4 mai 2023. Néanmoins une modification s'impose pour tenir compte des problématiques de salles d'une part et des fériés du mois de mai d'autre part.

Le conseil de gestion de l'UFR SANTE ainsi que le CSAE du 19 septembre 2023 ont émis un avis favorable à la modification du calendrier des formations de Pharmacie.

Laurence RICQ soumet au vote le calendrier modifié.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITE

7. Offre de formation 2024-2028

Laurence RICQ indique que les maquettes de formation sont en cours de vérification sur la soutenabilité humaine et financière d'une part et d'autre part, par le BES sur la partie conformité au cadrage voté en CFVU du 23/02/2023.

L'ensemble des mentions de la nouvelle offre de formations sont présentées ce jour à la CFVU avec les parcours types et les parcours pédagogiques le cas échéant.

Cette base va permettre de définir le paramétrage sur les plateformes, les capacités d'accueil, les attendus, les critères et examens des vœux pour chacune des formations.

Monsieur JOUBERT pose la question des masters internationaux qui sont à présent inclus dans l'offre de formation de l'uFC.

Laurence RICQ indique qu'effectivement, dans l'attente de l'établissement expérimental, les Masters « ex UBFC » dénommés masters internationaux, font partie intégrante de l'offre de formation de l'uFC à compter de la rentrée 2024 et doivent être gérés comme tels.

La prochaine CFVU de novembre se prononcera sur le contenu des maquettes de formations et la CFVU du mois de décembre se prononcera sur les capacités d'accueil sachant que tous ces éléments seront votés sous réserve d'accréditation par la DGESIP

Laurence RICQ demande s'il y a des questions.

La liste des mentions, des parcours types et des parcours pédagogiques est soumise au vote, les correctifs signalés en séance seront de nouveau soumis à l'avis de la prochaine CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote UNANIMITE

8. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pour l'année universitaires 2023-2024

Laurence RICQ revient sur ce dossier déjà présenté à la CFVU de juin pour la plupart des formations sachant que réglementairement les M3C doivent être votés avant le 30/09 de l'année N.

Les M3C des formations suivantes sont soumises à l'avis de la CFVU :

SLHS :

- Master Information-Communication, conseil en communication

UFR SANTE :

- Certificat de capacité d'orthophoniste
- Certificat de psychomotricien
- Diplôme d'État de masseur kinésithérapeute (Montbéliard et Besançon)
- DFGS Odontologie, médecine, pharmacie.

Les M3C des formations suivantes requièrent un nouvel avis de la CFVU suite à des demandes de modifications qui sont apparues indispensables durant l'été :

SJEPJ : Licence de droit

STGI : Licence de droit

STAPS : Mineure PASS

SLHS : Licence philosophie, Licence science du language, Master science du language

SUP-FC : Master FLE pratique linguistiques éducatives et environnements

Laurence Ricq explique qu'un argumentaire a été demandé à chaque composante pour motiver les modifications de M3C

L'avis des membres de la CFVU est sollicité sur l'ensemble des M3C présenté.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITE

9. Dispositifs OUI-SI – dispositifs adaptés

Laurence Ricq présente le dispositif OUI-SI manquant à la CFVU de juin dernier.

Elle demande si le dispositif OUI-SI de SVT suscite des interrogations.

L'avis des membres de la CFVU est sollicité sur ce dispositif.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITE

10. Règlement des examens de Sup FC

Laurence Ricq précise que SUP-FC est la composante qui gère les formations à distance. Par le passé les étudiants venaient passer les examens sur place. Depuis quelques années, il y a une mise en place de centre d'examens à distance.

A l'uFC les centres d'examens sont mis en place depuis plusieurs années. Le règlement existait mais était voté au sein du SUP-FC. Il est désormais soumis au vote de la CFVU

Ces centres d'examens à distance sont tributaires d'un bon réseau internet. Ce système n'est pas reproductible dans les composantes et formations

L'avis des membres de la CFVU est sollicité sur ce règlement des examens.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE 1absention
	résultat du vote : UNANIMITE

11. Campus Sport : offre des activités sportives pour l'année universitaire 2023-2024

Laurence RICQ explique que le document transmis présente l'ensemble de l'offre en termes d'activités sportives sur les différents campus pour les étudiants et les personnels.

Samir JEMEÏ indique que les UEL sport encouragent les étudiants à pratiquer.

Une représentante étudiante demande s'il serait envisageable d'augmenter le nombre de point aujourd'hui fixé à 0.2 sur le semestre.

Cette question revient à celle de savoir comment valoriser la vie étudiante via les UE libre.

L'offre des activités sportives est soumise à l'avis de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITE

12. Travaux de la commission FSDIE du 26 septembre 2023 (soutien < 23 000€)

Laurence RICQ indique que compte tenu de la date de la commission, les documents ont été envoyés très tardivement. Elle demande aux membres de la CFVU s'ils souhaitent prendre part au vote sur ce point bien que les délais d'envoi n'aient pas été respectés.

Elle cède la parole à Romain HASSOLD, vice-président de la CFVU pour présenter les dossiers.

Romain Hassold évoque en premier lieu les deux bilans, celui de l'AESBF où des demandes de précisions ont été demandées avec un report à la prochaine commission FSDIE et celui de l'ASUFC qui a reçu un avis défavorable à un abondement de moyens compte tenu du bilan positif de l'action.

En second lieu, il présente deux projets pour participer à des congrès celui des étudiants d'orthophonie et celui des étudiants de STAPS. Les deux projets ont reçu un avis favorable de la commission FSDIE avec une aide de 1 200 € pour le congrès d'orthophonie et 500 € pour le congrès STAPS.

Les bilans et les projets sont soumises à l'avis de la CFVU

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 2 absentions

13. Désignation d'un enseignant chercheur à la commission CVEC

Laurence RICQ explique qu'il convient de nommer un enseignant-chercheur à la commission CVEC qui administre et gère les fonds de la CVEC.

La commission CVEC se réunit 2 fois par an en octobre puis en mai.

Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU propose sa candidature.

Laurence RICQ la remercie vivement et propose sa candidature au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : 1 vote CONTRE

14. Questions diverses

La séance est levée à 15h50.

La vice-présidente Formation en charge de la CFVU

Laurence Ricq

La secrétaire de séance

Sabine COULOT-RICHARD